

## Action et Contemplation

### Etude de texte

Après plusieurs questions consacrées à la vie contemplative, Thomas termine par une comparaison entre vie active et vie contemplative. Cet exercice est assez codifié : nombreux sont les commentaires de la page de l'Evangile qui oppose Marthe et Marie, respectivement associées à la vie active et à la vie contemplative. Le christianisme a repris à son compte la primauté de la theoria grecque : rien ne peut valoir plus que la contemplation de Celui qui est. Aux analyses du livre X de l'Ethique à Nicomaque d'Aristote, qui fait de la contemplation l'accomplissement de l'action, le christianisme peut ajouter, en se fondant sur la Révélation, une invitation de Dieu lui-même : l'objet de la contemplation est une personne qui se révèle comme la fin dernière de l'homme. Par un renversement paradoxal, le terme de la contemplation est en même temps le principe qui invite à la contemplation. Cette primauté de la contemplation a, dans le christianisme, une autre particularité : elle ne suppose nullement un mépris de l'action. Le Dieu créateur a associé l'homme à la création en lui confiant la mission de nommer les animaux, de garder et de cultiver le jardin d'Eden. La création est en voie d'achèvement ; l'homme, image de Dieu, est appelé à parachever la création par son action. L'Evangile reprend cette logique : « donnez leur vous-même à manger », dit le Christ aux apôtres, soucieux de voir la foule affamée. Le travail de l'homme est ainsi inscrit dans la logique providentielle : le Dieu fait homme a lui-même travaillé une bonne partie de sa vie. L'engagement dans le monde, la sollicitude pour l'autre, l'action transformante et correctrice ne sauraient s'opposer à la contemplation. La relation entre action et contemplation est à penser selon l'ordonnement des fins. La fin dernière de l'homme est de participer de la vie divine par une vie contemplative. Mais il ne peut exister de participation à la vie divine là dans la fuite des réalités et des responsabilités attachées au fait d'être incarné et « cocréateur ». L'action est à inscrire dans la logique même de la contemplation. Il ne saurait y avoir de conflit entre action et contemplation : si deux choses, l'une est la raison de l'autre, il est impossible que l'attention portée à l'une distraie de l'attention due à l'autre. Si, en effet, l'on s'adonne à une action en vue d'une fin, l'idée de la fin commande l'action : au moment même où l'agent se consacre à son action, son intention est orientée vers la fin ultime qui détermine son action. Si donc cette fin ultime est la contemplation de Dieu, il est tendu vers la contemplation au sein même de l'action.

Thomas analyse les relations entre contemplation et action selon la méthode qu'il emploie dans toute la Somme théologique. La thèse à soutenir est justifiée par l'autorité de l'Écriture ou des pères de l'Église. Elle est exposée après le

recensement des objections possibles, puis défendue pour elle-même, avant d'être étayée par la réfutation des objections.

### 1. **ARTICLE 1: Laquelle est la plus importante ou la plus digne ?**

#### Objections :

1. *Il semble que ce soit la vie active. Car " ce qui appartient aux meilleurs doit être tenu pour le meilleur ", dit Aristote. Mais la vie active est le fait des personnes les plus considérables, c'est-à-dire des prélats, qui sont constitués en dignité et en puissance. Ce qui fait dire à S. Augustin: " Dans l'action, Ce qu'il faut aimer ce n'est ni les honneurs du monde ni la puissance. " Il semble donc bien que la vie active l'emporte en dignité sur la vie contemplative.*

2. *En toute espèce d'habitus et d'actes, le commandement revient au principal. C'est ainsi que l'art militaire commande à la sellerie. Or il appartient à la vie active de disposer et de diriger la vie contemplative, comme en témoigne cet ordre donné à Moïse (Ex 19, 21): " Descends, et avertis solennellement le peuple de ne pas franchir les limites fixées pour voir Dieu. " La vie active est donc plus digne que la vie contemplative.*

3. *Nul ne doit être retiré d'une occupation plus élevée pour être appliqué à une occupation moindre. Car S. Paul nous dit (1 Co 12, 31): Recherchez les dons les meilleurs. " Mais il y des personnes qu'on arrache à la vie contemplative pour les jeter dans la vie active, celles par exemple que l'on nomme à quelque prélature 1. ,a vie active fait donc l'impression d'être plus digne que la vie contemplative.*

**Cependant,** le Seigneur a dit (Lc 10, 42): *" Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera pas enlevée. " Or Marie figure la vie contemplative. Donc cette vie l'emporte en dignité sur la vie active.*

#### Conclusion:

*Rien n'empêche qu'une chose soit en elle-même de plus haut prix qu'une autre, tout en étant à tel point de vue particulier surpassée par*

## Action et contemplation

cette autre. Tel est le cas de la vie contemplative, dont il faut dire qu'elle est, absolument parlant, supérieure à la vie active. Ce dont Aristote donne huit raisons. 1° La vie contemplative convient à l'homme selon ce qu'il a de meilleur en lui, qui est l'intelligence, et à l'égard de l'objet propre de l'intelligence, que sont les intelligibles. La vie active, elle, est occupée de choses extérieures. Aussi le nom de Rachel, figure de la vie contemplative, s'interprète-t-il: le principe vu, tandis que la vie active est figurée, par Lia aux yeux malades, selon S. Grégoire. - 2° La vie contemplative peut durer plus longtemps, quoique non pas dans son degré suprême, nous l'avons établie. Aussi nous montre-t-on Marie figure de la vie contemplative, assise sans bouger aux pieds du Seigneur. - 3° Il y a plus de délectation dans la vie contemplative, que dans la vie active. D'où la parole de S. Augustin: Marthe s'agitait, Marie festoyait. " 4° Dans la vie contemplative, l'homme se suffit davantage à lui-même, ayant besoin de moins de choses pour s'y livrer. D'où cette parole - " Marthe, Marthe, tu t'inquiètes et te troubles pour beaucoup de choses. " 5° La vie contemplative est davantage aimée pour elle-même, tandis que la vie active est ordonnée à autre chose. " J'ai demandé au Seigneur une seule chose, est-il écrit, et c'est elle que j'entends poursuivre, qui est d'habiter la maison du Seigneur tous les jours de ma vie, pour voir les délices du Seigneur " (Ps 27, 4). - 6° La vie contemplative se présente comme un loisir et un repos selon le Psaume (46, 11): " Donnez-vous du loisir et voyez que je suis Dieu. " - 7° La vie contemplative concerne le divin, la vie active concerne l'humain. " Au commencement était le Verbe, écrit S. Augustin: Voilà celui que Marie écoutait. Le Verbe s'est fait chair: Voilà celui que Marthe servait. " - 8° La vie contemplative appartient à ce qu'il y a de proprement humain dans l'homme, c'est-à-dire à l'intelligence, tandis que les facultés inférieures, communes à l'homme et à la bête, ont part aux opérations de la vie active. D'où le Psaume (36, 7.10) après avoir dit: " Tu sauveras, Seigneur les hommes et les bêtes ", ajoute ceci, qui est spécial à l'homme: " Dans ta lumière nous verrons la lumière. " 9° Une autre raison, ajoutée par le Seigneur, s'appuie sur Luc (10, 42): " Marie a choisi la meilleur part. Elle ne lui sera pas ôtée. " Et S. Augustin explique: " Tu n'en as pas choisi une mauvaise, mais elle, une meilleure, car elle ne lui sera pas ôtée. Un jour on te retirera les nécessités de la vie; la douceur de la vérité est éternelle ! "

## Action et contemplation

Mais d'un point de vue particulier et dans un cas donné, à cause des nécessités de la vie présente, il arrive que la vie active doive être choisie de préférence. Même Aristote le reconnaît: " Il vaut mieux philosopher que gagner de l'argent; mais pour celui qui est dans le besoin, gagner de l'argent est préférable. "

### Solutions:

1. Les prélats ne sont pas appelés uniquement à exercer la vie active. Ils doivent aussi exceller dans la vie contemplative. C'est ce que dit S. Grégoire: " Que celui qui commande soit au premier rang dans l'action et, plus que tous les autres, absorbé dans la contemplation. "

2. La vie contemplative consiste en une certaine liberté de l'âme. S. Grégoire écrit en effet: " La vie contemplative passe à une certaine liberté d'esprit lorsqu'elle médite non les réalités temporelles, mais les éternelles. " Et Boèce: " Les âmes humaines deviennent nécessairement plus libres quand elles s'établissent dans la contemplation de l'intelligence divine et moins libres quand elles s'affaissent vers les corps. " Cela montre bien que la vie active ne commande pas directement à la vie contemplative. Mais, en y disposant, elle prescrit certaines œuvres de la vie active, et en cela elle sert la vie contemplative plus qu'elle ne lui commande. C'est ce que dit S. Grégoire: " La vie active est nommée un service, et la vie contemplative une liberté. "

3. Il arrive en effet que l'on soit arraché à la contemplation en vue de pourvoir à quelque nécessité de la vie présente. Pas à tel point cependant qu'on doive délaisser entièrement la contemplation. Aussi S. Augustin écrit-il: " L'amour de la vérité aspire au saint loisir; les nécessités de la charité imposent le juste travail ", c'est-à-dire celui de la vie active. " Si nul ne nous met sur les épaules ce fardeau, il n'y a qu'à vaquer à la recherche et à la contemplation de la vérité. Si on nous l'impose, la charité exige que nous le portions. Mais, même dans ce cas, nous ne devons pas délaisser entièrement la délectation de la vérité, si nous ne voulons pas être privés de cette suavité et écrasés par cette nécessité. " Cela montre que, lorsque l'on est arraché à la vie contemplative pour être appliqué à la vie